

COMMUNE
de

BAZOUGES la PEROUSE

Aire de mise en
Valeur de l'
Architecture et du
Patrimoine

REGLEMENTGRAPHIQUE

 **Yves-Michel
FRESNEAU**
ARCHITECTE DPLG - URBANISTE IEP

 PARCORET
PAYSAGE ET URBANISME
LE PAYSAN
DESORDRE AMOUCHEUX - MONTAIGNE

C:\Users\yves-michel.FRESNEAU\Desktop\BAZOUGES LA PEROUSE\9-11-2011\Photos types\IMGP1094.JPG

Légende

	PROGRAMME A.V.P. LIMITE DE SECTEUR DENOMINATION DE SECTEUR PERSPECTIVE MAJEURE OU CÔNE DE VUE A CONSERVER SUIVANT LA DIRECTION D'ORDONNANCE (S.V.T) MURILLURE PROTEGEE AU TITRE DE LA LEGISLATION SUR LES MONUMENTS HISTORIQUES PATRIMOINE ARCHITECTURAL, CLASSEMENT, PAYSAGE PROTEGEE PAR LE PAYSAGE PATRIMOINE ARCHITECTURAL REMARQUABLE PATRIMOINE CONSTITUTIF DE L'ENSEMBLE URBAIN PATRIMOINE ARCHITECTURAL RURAL QUALITE PARTICULIER ATTENTE D'UN SITE PEU PATRIMOINE : usage local, sans enjeu MURS DE CULTURES PROTEGES — murs d'enceinte — murs de clôture ESPACE BOISER REMUEUR ESPACE VERT STRUCTURANT ESPACE VERT DE TYPE JARDIN... CHEMINEMENT PIETON A MAINTENIR OU A CREER APPRO REMARQUABLE SAISIE METTRE EN VIGNEUR
---	---

PLAN D'ENSEMBLE ET CARTOGRAPHIE DU PATRIMOINE

